

Direction du bureau du sous-ministre
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 22 juillet 2022

DEMANDEUR

N/Réf. : 202207-02

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 4 juillet 2022.

Après avoir effectué des recherches, nous vous informons que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ne détient aucun document correspondant au premier point de cette demande.

Quant au deuxième point de votre demande qui concerne le nombre d'employés qui étaient en télétravail au mois d'avril 2020, la recherche a permis de repérer des documents qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

La Politique-cadre en matière de télétravail pour le personnel de la fonction publique est entrée en vigueur le 4 avril 2022. À titre de responsable de l'application de cette politique, c'est le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) qui doit colliger l'information pour l'ensemble des ministères, depuis cette date.

Ainsi, la partie du point deux concernant le nombre d'employés en télétravail pour le mois de juillet 2022 relève davantage de la compétence du SCT. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics

... verso

et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous devons vous référer à la personne responsable de l'accès au sein de cet organisme :

Madame Sin-Bel Khuong
Directrice du bureau du secrétaire et responsable PRP
Secrétariat du Conseil du trésor
875, Grande Allée Est, 4, secteur 100
Québec (Québec) G1R 5R8
Téléphone : 418 643-1977
acces-prp@sct.gouv.qc.ca

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie de l'article précité.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Démosthène Blasi

p. j. 3

**Portrait des effectifs en télétravail / sur
place au bureau**

Semaine du 6 avril

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Unité administrative	Nb total employés			
			En télétravail	
BSMSG	15		10	
DGMS	21		19	
BSMA Forêts	514		420	
BSMA Faune et Parcs	761		574	
BSMA Opérations régionales	1327		818	
BSMA Forestier en chef	52		49	
TOTAL	2690		1890	

Mise à jour 2020-03-29

Données transmises au Secrétariat du Conseil du Trésor

En isolement avec télétravail

En isolement sans télétravail

Maintenus dans le milieu de travail

Total: 0

Nombre d'employé du MFFP au 4 avril 2022

Nombre de Employé No

2721

Nombre d'employé du MFFP ayant fait du télétravail la semaine du 4 avril 2022

Étiquettes de lignes	Nombre de Numéro de l'employé
Approuvé	1204
Total général	1204